



Schuldbetreibungen - Poursuites pour dettes - Esecuzioni

VS

1. **Débitrice: HOLIMONT SA**, c/o Time4u Sàrl, Rte de Champ-Colin 12, 1260 Nyon
2. **Lieu et date de la mise aux enchères:** 3960 Sierre, 03.02.2016
3. **Salle de l'enchère:** 15.00 Heure, salle de ventes de l'Office, au 1er étage du bâtiment "Le Bourgeois", Av. du Rothorn 2 à Sierre
4. **Les conditions de vente et l'état des charges seront disponibles à partir du:** 13.01.2016
- 4.1 **Lieu de dépôt des conditions de vente:** Office des poursuites
5. **Echéance pour la remise:** 12.11.2015
6. **Objets des enchères:** Immeubles sis à Grimentz, sur la Commune d'Anniviers
 Lot n° 1
 Parcelle n° 920, plan n° 13, Les Flives, commune d'Anniviers (secteur Grimentz)
 Route, chemin 88 m², autre surface verte 211 m²
 Estimation officielle : Fr. 24'000.—
 Il s'agit d'une parcelle sise en zone à construire H50
 Lot n° 2
 Parcelle n° 1020, plan n° 14, Les Vernecs, commune d'Anniviers (secteur Grimentz)
 Pâturage 3455 m², route, chemin 546 m², autre revêtement dur 76 m²
 Estimation officielle : Fr. 815'000.—
 Il s'agit d'une parcelle sise en zone à construire H50
 Lot n° 3
 Parcelle n° 1021, plan n° 14, Les Flives, commune d'Anniviers (secteur Grimentz)
 Pâturage 822 m² route, chemin 627 m², pré, champ 3178 m², autre revêtement dur 15 m², autre surface verte 6 m²
 Estimation officielle : Fr. 930'000.—
 Il s'agit d'une parcelle sise en zone à construire H50
 Lot n° 4
 Parcelle n° 1027, plan n° 14, Les Vernecs, commune d'Anniviers (secteur Grimentz)
 Forêt dense 1376 m², pâturage 6724 m², bâtiment agricole 28 m²
 Estimation officielle : Fr. 674'000.—
 Il s'agit d'une parcelle sise essentiellement en zone à const-

ruire H30 ainsi qu'en zone d'aire forestière
 Lot n° 5
 Parcelle n° 1574, plan n° 13, Les Flives, commune d'Anniviers (secteur Grimentz)
 Pré-champ 246m²
 Estimation officielle : Fr. 9'800.—
 Il s'agit d'une parcelle sise en zone à construire H30
 Parcelle n° 1578, plan n° 13, Les Flives, commune d'Anniviers (secteur Grimentz)
 Forêt dense 2215 m², jardin 45 m²
 Estimation officielle : Fr. 4'700.—
 Il s'agit d'une parcelle sise en quasi-totalité en zone d'aire forestière, seule une infime surface se trouve en zone à construire H30
 Lot n° 6
 Parcelle n° 1579, plan n° 13, Les Flives, commune d'Anniviers (secteur Grimentz)
 Forêt dense 1551 m², pré, champ 1571 m², pâturage 77 m²
 Estimation officielle : Fr. 232'000.—
 Il s'agit d'une parcelle sise partiellement en zone à construire H30 ainsi qu'en zone d'aire forestière
 Lot n° 7
 Parcelle n° 1596, plan n° 14, Les Vernecs, commune d'Anniviers (secteur Grimentz)
 Pâturage 897 m²
 Estimation officielle : Fr. 179'000.—
 Il s'agit d'une parcelle sise en zone à construire H30
 Parcelle n° 1597, plan n° 14, Les Vernecs, commune d'Anniviers (secteur Grimentz)
 Pâturage 792 m²
 Estimation officielle : Fr. 158'000.—
 Il s'agit d'une parcelle sise principalement en zone à construire H30 et partiellement en zone à construire H50
 Parcelle n° 1598, plan n° 14, Les Vernecs, commune d'Anniviers (secteur Grimentz)
 Pâturage 736 m²
 Estimation officielle : Fr. 147'000.—
 Il s'agit d'une parcelle sise principalement en zone à construire H30 et partiellement en zone à construire H50
 Parcelle n° 1599, plan n° 14, Les Vernecs, commune d'Anniviers (secteur Grimentz)
 Forêt dense 96 m², pâturage 882 m², route-chemin 10 m²



Freitag - Vendredi - Venerdì, 23.10.2015, No 206, Jahrgang - année - anno: 133

Schuldbetreibungen - Poursuites pour dettes - Esecuzioni Betriebsamtliche Grundstücksteigerung - Vente aux enchères forcée d'immeubles - Incanto di fondi a cura degli uffici d'esecuzione



Schuldbetreibungen - Poursuites pour dettes - Esecuzioni

VS

Estimation officielle : Fr. 177'000.—

Il s'agit d'une parcelle sise essentiellement en zone à construire H30 et partiellement en zone d'aire forestière

Lot n° 8

Parcelle n° 1603, plan n° 14, Les Vernecs, commune d'Anniviers (secteur Grimentz)

Forêt dense 313 m², pâturage 2342 m², route-chemin 136 m²

Estimation officielle : Fr. 482'000.—

Il s'agit d'une parcelle sise essentiellement en zone à construire H30 et partiellement en zone d'aire forestière

7. **Remarques:** La réalisation est requise ensuite de poursuites de créanciers saisissants.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'identité, et, pour les sociétés, d'un extrait récent du registre du commerce. Nous attirons leur attention sur les dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger ou des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Paiement au comptant d'un acompte de 10% et de 2% d'avance pour les frais de transcription ou dépôt d'une garantie bancaire du même montant, le solde dans le mois avec intérêts à 5%.

Office des poursuites de Sierre
3960 Sierre

02436717

